

Compagnie  
des Experts de Justice  
Inscrits  
Près la Cour d'Appel  
de Montpellier

Organisme formateur:  
N° 91340366634  
janvier 1998

Toute correspondance  
est à adresser au secrétariat  
de la compagnie chez  
Noëlie DELIGNY  
44 Impasse Germinal  
34090 MONTPELLIER  
Tél: 09 50 14 73 44  
Fax: 04 67 79 13 42  
Port: 06 61 76 30 97  
Email: noellie.deligny@free.fr

Président  
Didier SEMENE

Trésorier  
Frédéric MANGIONE

Secrétaire Général  
Jean VENETTE

**A Tous les Experts,  
Membres de la Compagnie des Experts de Justice  
inscrits près la Cour d'Appel de Montpellier**

Montpellier, le 27 février 2015

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La section A « Agriculture - Agro-Alimentaire - Animaux - Forêt » de notre Compagnie, organise, dans le cadre de son Programme 2015, un colloque sur le thème :

### **SCIENCE & EXPERTISE DE JUSTICE : QUELLES INTERACTIONS ?**

D'une durée d'une ½ journée, ce colloque se déroulera :

**Vendredi 20 mars 2015 de 9h30 à 13h15**

Lieu : Amphi 206, Montpellier SupAgro ([www.supagro.fr/](http://www.supagro.fr/))  
Prix : 90 € ttc/personne (café d'accueil et buffet inclus)

Bien entendu, des Attestations de Présence seront délivrées aux Participants afin qu'ils puissent satisfaire à leurs obligations de formation et, en particulier, les porter à la Connaissance de la Cour d'Appel.

Si vous envisagez de participer à cette réunion, **retournez, dans les meilleurs délais** et, en tout état de cause, **avant le 13 mars 2015**, votre bulletin d'inscription accompagné, bien évidemment, du règlement de votre participation aux frais par chèque bancaire établi à l'ordre de la Compagnie des Experts et **sans omettre de préciser si vous participerez, ou pas, au repas**.

**Ne tardez pas**, le nombre des participants est limité... et les inscriptions seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires que je pourrais vous donner,

Nous vous prions de croire, Chères Consœurs, Chers Confrères, à nos sentiments les meilleurs.

#### **Alain-Yves BERNIER**

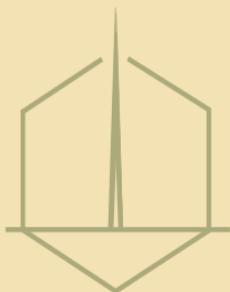
Docteur-Ingénieur Agronome  
Expert près la Cour d'Appel de Montpellier  
12, rue Mahul, 11 000 Carcassonne  
Tél : 04 6872 3659  
Tél : 06 6148 3659  
[bernier.expert@wanadoo.fr](mailto:bernier.expert@wanadoo.fr)

#### **Jean Luc VIRUEGA**

Traçabiliticien®  
Docteur Ingénieur INPG en Génie Industriel  
Expert près la Cour d'Appel de Montpellier  
9 rue Rebuffy, 34 000 Montpellier France  
Tél : +33 681 371 988  
[viruega@wanadoo.fr](mailto:viruega@wanadoo.fr)

P/O

PJ : Programme  
Bulletin d'inscription et convention simplifiée



## SCIENCE & EXPERTISE DE JUSTICE : QUELLES INTERACTIONS ?

### PROGRAMME

↳ DATE DE LA FORMATION : **vendredi 20 mars de 9h30 à 13h15**

↳ LE LIEUX DE FORMATION : **Amphi 208, Montpellier SupAgro**

↳ LE PROGRAMME

**9h00** : Accueil des participants

**9h30 - 10h15** : "Energie et climat : comment apprécier l'avenir ?" de Jean-Marc JANCOVICI ([www.manicore.com](http://www.manicore.com))

GES (Gaz à Effets de Serre), réchauffement climatique, Peak oil (fin du combustible fossile), intérêt et limites des modélisations

Hypothèses simplificatrices, projections tendanciennes ignorant ou sous-estimant les ruptures,...

Scénarios exploratoires, le champ des possibles (les plus probables) et scénarios normatifs, le champ des souhaitables, comment y arriver

**10h15 - 10h45** : Questions et échanges avec la salle

**10h45 - 11h00** : "Exemples concrets d'affaires liées à l'agriculture, l'environnement et l'urbanisme" d'Alain-Yves BERNIER

Montée du niveau de la mer : implication sur la constructibilité

Tempête Xynthia, pluies extrêmes, travaux préventifs, inondations, et responsabilité des collectivités et des élus

Variations climatiques, pratiques agricoles, changement des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires, mise en cause des distributeurs et des fabricants, modification de la réglementation et des phrases de précaution

**11h00 - 11h15** : Questions et échanges avec la salle

**11h15 - 11h30** : Pause

**11h30 - 11h45** : "La science dans le terrain de l'expertise de Justice en milieu industriel" de Jean-Luc VIRUEGA ([www.viruega.com](http://www.viruega.com))

La méthode américaine DAUBERT pour évaluer l'intérêt d'un argument scientifique dans une expertise de justice

L'échantillonnage et l'analyse : les limites et les dérives

Les interactions entre la technique et la science dans le cadre d'une expertise de justice en milieu industriel, le sachant et le sapiteur

**11h45 - 12h00** : Questions et échanges avec la salle

**12h00 - 12h15** : "Le ressenti de l'Avocat vis à vis de l'expertise scientifique" de Maître Olivier ANDRIEU, Avocat au Barreau de Montpellier

La science dans le droit : sa place, sa portée et ses limites

L'utilisation d'une information scientifique dans un contentieux : intérêts, dérives et méthodes

Le scientifique au service du juriste : comment ?

**12h15 - 12h30** : Questions et échanges avec la salle

**12h30 - 13h15** : Table ronde avec les intervenants et un ou plusieurs magistrats et synthèse par Jean-Marc JANCOVICI

**13h15** : Buffet

Compagnie  
des Experts de Justice  
Inscrits  
Près la Cour d'Appel  
de Montpellier

Organisme formateur:  
N° 91340366634  
janvier 1998

Toute correspondance  
est à adresser au secrétariat  
de la compagnie chez  
Noëlie DELIGNY  
44 Impasse Germinal  
34090 MONTPELLIER  
Tél: 09 50 14 73 44  
Fax: 04 67 79 13 42  
Port: 06 61 76 30 97  
Email: [noellie.deligny@free.fr](mailto:noellie.deligny@free.fr)

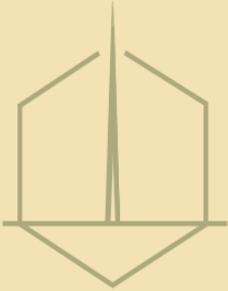
Président  
Didier SEMENE

Trésorier  
Frédéric MANGIONE

Secrétaire Général  
Jean VENETTE

# CEJI-CAM

## Compagnie des Experts de Justice Inscrits près la Cour d'Appel de Montpellier



↪ PARTICIPATION AUX FRAIS : **90 €** par personne.

Pour les membres de la Compagnie, les frais de participation sont à régler par chèque bancaire établi à l'ordre de la Compagnie des Experts de justice.

L'inscription n'est retenue comme définitive qu'accompagnée de son règlement.

En cas d'annulation dans les 7 jours qui précèdent la formation, 25 % du montant des frais de participation resteront acquis aux organismes formateurs.

Toute absence non signalée entraînera l'émission de la facture dans son intégralité.

Une facture et une attestation seront remises aux participants qui en feront la demande lors de la journée de formation afin de leur permettre l'imputation sur leurs obligations de formation.

↪ INFORMATION : Alain-Yves BERNIER - 06.61.48.36.59 - Mail : [bernier.expert@wanadoo.fr](mailto:bernier.expert@wanadoo.fr)  
Jean Luc VIRUEGA - 06.81.37.19.88 - Mail : [viruega@wanadoo.fr](mailto:viruega@wanadoo.fr)

↪ INSCRIPTION : Secrétariat de la Compagnie des experts de justice  
C/O Noëlie DELIGNY - 44 impasse Germinal - 34090 MONTPELLIER

Compagnie  
des Experts de Justice  
Inscrits  
Près la Cour d'Appel  
de Montpellier

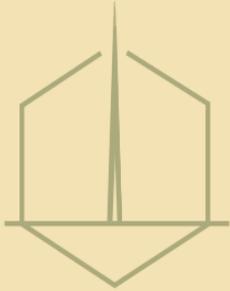
Organisme formateur:  
N° 91340366634  
janvier 1998

Toute correspondance  
est à adresser au secrétariat  
de la compagnie chez  
Noëlie DELIGNY  
44 Impasse Germinal  
34090 MONTPELLIER  
Tél: 09 50 14 73 44  
Fax: 04 67 79 13 42  
Port: 06 61 76 30 97  
Email: [noellie.deligny@free.fr](mailto:noellie.deligny@free.fr)

Président  
Didier SEMENE

Trésorier  
Frédéric MANGIONE

Secrétaire Général  
Jean VENETTE



**BULLETIN DE PARTICIPATION et  
CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION CONTINUE  
« SCIENCES & EXPERTISES DE JUSTICE : QUELLES INTERACTIONS ? »**

Entre les soussignés :

1 - D'une part, la Compagnie des Experts inscrits près la cour d'appel de Montpellier  
N° formateur : n° 91340366634

2 - Et d'autre part,

SOCIETE - Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Informations complémentaires :

moins de 10 salariés       plus de 10 salariés       accord de subrogation de l'organisme formateur

n° affiliation : ..... n° SIRET : .....

cotisant auprès de l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) suivant :

.....  
est conclue la convention suivante, en application des articles R 6331 - 1 et suivant du code du travail :

**Article 1** - La section A « Agriculture - Agro-Alimentaire - Animaux - Forêt » de la Compagnie des Experts inscrits près la cour d'appel de Montpellier organise la formation suivante intitulée :  
**«SCIENCES & EXPERTISES DE JUSTICE : QUELLES INTERACTIONS ?»**

Formation d'une ½ journée, se déroulant le vendredi **20 mars 2015** de 9h30 à 13h30 (soit 4h) à l'Amphi 206, Montpellier SupAgro

Programme de cette formation (au sens de l'article 6313 - 1 du Code du Travail) sont précisés en annexe.

**Article 2** - Les formateurs sont : **M. Alain-Yves BERNIER et M. Jean-Luc VIRUEGA**

**Article 3** - En contrepartie de cette formation, l'entreprise s'engage à acquitter les frais de formation suivants : Coût unitaire : **90,00 €** x ..... participant(s) = .....

A régler par chèque bancaire à l'ordre de la Compagnie des Experts de Justice (voir programme de formation)

**Article 4** - La présente convocation prend effet à compter de sa signature par l'entreprise

Fait à....., le .....

Pour l'entreprise

Pour la Compagnie des Experts  
inscrits près la cour d'appel de Montpellier

Signature et cachet

Signature et cachet